



COMPTE RENDU DU CSEE DU 10 MARS 2021

Point « Directions métiers » :

1-Rémunération variable au sein de la Direction Développement : présentation des dispositifs retenus pour tenir compte de la Covid et de l'opération de révision « pertes d'exploitation »

Rémunération variable pour la P3 CO :

Réseau Agence :

Après deux ajustements on passe de 83 % à 98% d'agences qui ont la P3 CO avec une prime moyenne de 1740 euros

DCRC :

Après deux ajustements on passe de 65,9% à 81,8% groupe éligibles à la P3 CO avec une prime moyenne de 1630 euros (PRI) et 1580 euros (PRI/PRO).

Réponse à une de nos questions concernant les agences sans DA :

A ce jours 20 agences sont sans DA (en cours de recrutement) et 5 agences avec un DA absent depuis plus de 3 mois.

A priori réflexion pour 2022 pour simplifier le règlement de la P3CO pour les réseaux. (A suivre...).

Pour les PRO (CCP) :

80% sauvés malgré les révisions des contrats PRO CHR. (Suppression de la garantie perte d'exploitation suite pandémie).

Arbitrage pour les CCP : Abattement de 10% sur tous les objectifs annuels.

Montant de la prime qui passe de 3366 euros à 4178 euros après arbitrage qui correspond à 94% des

Petite réflexion FO :

Le montant des primes P3 CO peut sembler « sympa » mais si on ramène à une rémunération mensuelle, cela ne compense pas l'effort et l'investissement de chacun et la fatigue et le stress que cela génère...s Notre cheval de bataille doit rester la rémunération fixe et pas la rémunération variable.

Certaines OS font remarquer à la direction que 0 groupe du DCRC n'atteint la prime maximum et que l'écart de la P3CO est de 1000 euros par rapport à la GMF (en moins, bien évidemment)

2- Point sur les résultats fin février :

La direction est satisfaite des résultats surtout avec la situation actuelle.

« En auto nous sommes positifs grâce à la rétention. »

Le CA acquis est positif pour toutes les activités. Le solde négatif s'explique par les mesures COVID c'est pour cela que la direction est satisfaite des résultats.

3- Point sur la distribution des flux téléphoniques :

Selon la direction, la fidélisation passe par les appels sortants...
Les agences **doivent émettre des appels sortants.**

Les appels ne seront plus présentés au niveau territoire mais au niveau national !

4 - Présentation du rapport d'expertise sur le projet de CODISTRACT / lot 1 – Usages DCRC :

⇒ Intervention du cabinet ARETE

Les discours des directeurs ne recherchent que l'autonomie et la responsabilisation du collaborateur et du manager.

Les avis sont tous négatifs. Le cabinet ARETE a fait du bon boulot et les échanges avec eux nous ont permis de bien construire notre avis.

5 - Consultation sur le projet de Déménagement du CRC Paris :

Notre avis est défavorable quant au lieu choisi.

Les OS ont rendu un avis favorable à l'unanimité. Défavorable pour CGT et prise d'acte pour CFTC et CGC.

CFTC : Prise d'acte

CGT : Avis défavorable

CFE CGC : Prise d'acte

UNSA : Avis favorable avec réserves

Sans étiquette : Avis défavorable

FO : Avis défavorable

CFDT : Avis favorable avec points de vigilance

Favorable : 17

Défavorable : 6

Prise d'acte : 9

6 - Information/Consultation sur projet d'évolution d'organisation de la Direction Marketing communication (DMC).

Avis à rendre au prochain CSE